

## Groupe de travail 3 : Contrôle de l'UE et questions sanitaires, règles en matière de protection des consommateurs

### Projet d'ordre du jour

Vendredi 28 mars 2025 (09h30 – 13h00 CET)

Zoom

Interprétation en EN, ES, FR

**09h30** Mot de bienvenue du Président, Benoît Thomassen

**09h35** Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (30.01.25)

**09h40** Points d'action

- État d'avancement des actions de la dernière réunion - informations

**09h45** Bien-être animal

- Présentation de la proposition législative relative à la protection des animaux pendant le transport et les opérations connexes par un représentant de la Commission (DG SANTE G3)
- Échange de vues
- Voie à suivre

**10h15** Étiquetage des aliments

- Présentation du rapport spécial « L'étiquetage des denrées alimentaires dans l'UE – Les consommateurs peuvent se perdre dans le labyrinthe des étiquettes » par Keit Pentus-Rosimannus (Membre, Cour des comptes européenne)
- Échange de vues

**11h00** Pause

**11h15** Information pour le consommateur

- Présentation de l'Eurobaromètre spécial 558 sur les habitudes des consommateurs de l'UE en matière de produits de la pêche et de l'aquaculture par un représentant de la Commission (DG MARE A4)
- Échange de vues

**12h00** Politique commune de la pêche

- Examen du projet d'avis sur l'évaluation de la politique commune de la pêche (questions 3, 5, 9)
- Voie à suivre



**12h50** Toute autre affaire

**12h55** Résumé des mesures de suivi

**13h00** Fin de la réunion

DRAFT



Version annotée

Type	Article	Arrière-plan	But	Documents
Information + Décision	Transport d'animaux	En décembre 2023, la Commission européenne a publié une proposition législative modifiant les règles relatives à la protection des animaux pendant le transport et les opérations connexes. Le règlement couvrira le transport d'animaux aquatiques (poissons, céphalopodes et décapodes).	Présentation de la proposition législative par un représentant de la Commission. Décision sur la voie à suivre (p. ex., suivi de l'évolution de la situation, rédaction d'avis).	- <a href="#">Observatoire législatif</a>
Information	Étiquetage des aliments	L'année dernière, la Cour des comptes européenne a publié un rapport spécial, qui a révélé que l'étiquetage des denrées alimentaires dans l'UE peut aider les consommateurs à prendre des décisions plus éclairées lors de l'achat de denrées alimentaires, mais qu'il existe des lacunes notables dans le cadre juridique de l'UE ainsi que des faiblesses dans les systèmes de surveillance, de déclaration, de contrôle et de sanctions. Le rapport aborde des informations sur l'origine/provenance, des informations nutritionnelles, des produits d'origine végétale, des allégations de santé, la durabilité et des systèmes/labels de certification privés. Le rapport n'aborde pas spécifiquement l'organisation commune des marchés des produits de la pêche et de l'aquaculture.	Présentation du rapport spécial par le membre compétent de la Cour des comptes européenne.	- <a href="#">Rapport spécial</a>
Information	Information pour le consommateur	La Commission européenne publie périodiquement une enquête Eurobaromètre spéciale sur les habitudes des consommateurs de l'UE en matière de produits de la pêche et de l'aquaculture.	Présentation de l'enquête par les représentants de la DG MARE.	- <a href="#">Sondage</a>
Considération	Politique commune de la pêche	L'année dernière, la Commission européenne a lancé une évaluation de la politique commune de la pêche. Dans le	Examen de la proposition de projet d'avis sur	- <a href="#">Évaluation</a>

		cadre du programme de travail, le MAC s'est engagé à fournir des conseils sur l'évaluation, y compris sur les dispositions du règlement portant organisation commune des marchés. Un questionnaire a été distribué aux membres du 13 février au 7 mars 2025.	l'évaluation de la politique commune de la pêche, en particulier les sections relatives à l'information des consommateurs.	- Projet d'avis (par e-mail / espace membre)
--	--	--	--	--

DRAFT